

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Taurize portée par Carcassonne Agglo.

Par arrêté n° 2023-037 du Président de Carcassonne Agglo, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **06 novembre 2023 au 07 décembre 2023 inclus**.

Caractéristiques du projet :

En 2020, Carcassonne Agglo a lancé un Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Taurize. Celui-ci s'est terminé en 2022. Cette étude a permis d'aboutir à la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement du réseau d'assainissement, un plan d'action pour corriger les défauts constatés et un zonage d'assainissement.

Ce zonage permettra de délimiter les zones d'assainissement collectif des zones relevant de l'assainissement non collectif sur la commune de Taurize.

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Carcassonne Agglo - 1, rue Pierre Germain – 11890 Carcassonne Cedex 9.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Julien CAUSSE – Directeur Etudes et Travaux

Courriel : julien.causse@carcassonne-agglo.fr – Tél. : 04.68.10.56.16.

Désignation du commissaire enquêteur :

Monsieur Michel MARSENACH, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du 28 septembre 2023 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête par le Président du tribunal administratif.

Déroulement de l'enquête :

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Taurize, Rue du Cadran Solaire, 11220 Taurize

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Taurize – Rue du Cadran Solaire, 11220 Taurize.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4842>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4842>
- à partir du site internet de Carcassonne Agglo : www.carcassonne-agglo.fr
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en mairie de Taurize.

Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie de Taurize ;
ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-4842@registre-dematerialise.fr
ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4842>
- ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – Projet de zonage d'assainissement – Direction Etudes et Travaux, Carcassonne Agglo, 1 rue Pierre Germain, 11 890 Carcassonne,

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Taurize – Rue du Cadran Solaire, 11220 Taurize

- le lundi 6 novembre 2023, de 8h à 11h,
- le mardi 21 novembre 2023, de 8h à 11h,
- le jeudi 07 décembre 2023, de 8h à 11h,

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Taurize ;
- Sur le site internet de Carcassonne Agglo et le registre dématérialisé :
www.carcassonne-agglo.fr
<https://www.registre-dematerialise.fr/4842>